



Direction Générale des Services

N/Réf. : HF/VG

V/Réf. :

Dossier suivi par Hugues Fabre

☎ 02.40.80.17.80

contact@mairie-clisson.fr

**Objet : Comité Consultatif du Quartier Sud – Notre Dame
CR n° 2**

Clisson, le 22 mai 2015

**Compte rendu de la réunion
du 3 mars 2015**

Présents :

M. Busson, Mme Carré.

MM. Thomas, Bagarre, Delnieppe, Gauthier, Pichon, Ollivier, Coisy.

Mmes Prud'homme, Guimiot-Bréaud, Poiron, Bahuaud, Grelier, Sauvion, Barrault, Bouanchaud.

Excusés :

M. le Maire, MM. Ouvrard, Hardy, Robert, Mme Clodion, Rondeau.

Au titre des Services :

M. Fabre



ORDRE DU JOUR :

1. *Éclairage Public*
2. *Circulation automobile et piétonne*
3. *Propreté urbaine*
4. *Culture*
5. *Affaires diverses*



Intervention de M. Busson et questions des membres

Routes et trottoirs : diagnostic fait par la Commune avec Madame Remoué, le 4 mars 2015.

Le problème des arbres dans le quartier de la Caillerie sera abordé dans le cadre de ce diagnostic.

Si question ou problème : adresser un mail au Service Technique en décrivant le problème et en donnant l'adresse exacte.

Rue des Rouleaux : demande de poser un miroir : cela va être fait mais dans le cadre d'un marché public pour commander plusieurs miroirs (complexe de faire un marché pour un seul miroir). Est également prévu le remplacement du miroir situé à la Maison des Associations qui est en mauvais état.

Statue Olivier de Clisson : le socle a été détruit par des employés municipaux. Un arbre va être planté à l'emplacement de la statue.

Éclairage allée des Bouvreuils : pas encore fait. Deux cassés depuis mai 2014.



Ordre du jour de la réunion

1) Éclairage public :

Point de Madame Carré sur l'éclairage nocturne de Clisson 00 h 00 – 05 h 00 : trois solutions ont été envisagées par la Commune pour alléger les coûts de l'éclairage public. La Commission en charge du dossier a fait un choix à titre expérimental.

Monsieur Fabre présente les chiffres du coût de l'éclairage (cf. document de présentation). Environ 125 000 euros par an. Volonté de baisser la facture de 10% dans l'année. Peu à gagner sur les abonnements, sauf si on diminue les besoins en éclairage. Pour les réverbères, nécessité de changer toute une partie de l'appareillage contenu dans le pied du poteau pour changer de type d'ampoule. Actuellement, il n'existe pas de solution technologique pour remplacer les ampoules sans modifier la technologie contenue dans le réverbère.

Trois propositions :

- 1 - On éteint tout Clisson entre minuit et 5 h du matin
- 2 - On éteint tout Clisson sauf les axes majeurs et les ronds points d'entrée de ville (cf. plan)
- 3 - On éteint tout Clisson sauf les carrefours et la gare.

La Commission a opté pour la deuxième solution (grands axes et gare), à l'heure actuelle on ne sait pas encore quel sera le gain (armoire trop vieille donc pas possible de savoir ce qui sera coupé ou non) ;

Le Comité opte également pour la solution retenue par la Commission, en excluant le Boulevard Pierre et Marie Curie.

Démarrage de l'opération après avoir communiqué et expliqué son utilité.

- a. Remontée des informations des membres de la Commission sur les lampadaires :

Concernant l'éclairage public, le marché avec Bouygues arrive à son terme. Il faut prévoir un nouveau marché sur l'entretien pour les travaux de remplacement etc. Plusieurs lampadaires ne fonctionnent pas, notamment le quartier de la Prévôté. Conseil de Monsieur Busson : remplir une fiche contact sur le site Internet de la Mairie.

2) Circulation

- a. *Quid de la rue des Halles* : elle est en zone de rencontre. Rue fermée les vendredi, samedi, dimanche, jours fériés, et pendant les vacances scolaires. Le Comité souhaite que l'intégralité de la rue soit piétonne. Idéalement, il faudrait que tout le centre ville soit piéton, car une zone piétonne courte peut causer une désorganisation. Par ailleurs, les interdictions de circuler à certaines périodes ne sont pas respectées.

Monsieur Fabre indique également que deux bornes vont être ajoutées pour empêcher les voitures de contourner la borne lorsque cette dernière est relevée.

Problème de passage piéton non signalé rue Fougnot. Les véhicules n'ont pas de visibilité sur les piétons qui traversent.

- b. *Quid des emplacements de parking rue de la Caillerie* pour éviter que les voitures se garent sur les trottoirs. Impossible de mettre de la peinture car le revêtement n'est pas définitif et la peinture ne tiendrait pas dessus.
- c. Problématique des personnes mal garées : Deux policiers municipaux, mais l'un des agents est en arrêt. Donc difficultés pour verbaliser les contrevenants. Le Comité : peut-être faudrait-il davantage de policiers municipaux ? Le budget de la Commune ne permet pas actuellement de payer davantage de policiers, si l'on maintient le principe du stationnement gratuit.
- d. Aménagement devant les collèges : des décisions ont été prises. Financement par le Département de Loire-Atlantique sur demande de la Commune. Plusieurs demandes de subventions et dotations ont été faites par la Commune.

- e. Circulation rue de la Madeleine : notamment autour de la Maison des Associations. Rue en chicane, des personnes font la course. Peut-être déplacer les radars pédagogiques qui ont été placés dans d'autres quartiers ? Les dispositifs sont positionnés pour faire un diagnostic de la circulation dans les quartiers. Nécessaire d'analyser les données. Et de faire les rectifications qui s'imposent.
Puis Boulevard Pierre et Marie Curie, route de Nantes, rue Ferdinand-Albert, rue des Sabotiers, route de Gorges, route de Bournigal. Déjà fait dans la rue de la Madeleine... finalement, pas trop de contrevenants... taux d'excès de vitesse relativement faible. Mettre des ralentisseurs ?
- f. Quartier hôpital – route de Saint-Lumine : Monsieur Busson : un stop va être mis avant l'entrée du Collège Cacault, abords du collège, route de Gorges : une réflexion est à mener pour fluidifier la circulation des cars scolaires et sécuriser les déplacements à vélo et à pieds. Le passage d'une rue en sens unique et l'ajout d'un stop sont évoqués. A réfléchir....
- g. Feux tricolores : même marché que pour l'éclairage public. Et certains appartiennent au Département de Loire-Atlantique.

3) Propreté urbaine

- a. Ramassage des sacs poubelle (vu en début de séance)
- b. Ajout de poubelles « publiques » ?
- c. Problème concernant les toilettes publiques : en théorie, ils devraient être ouverts. Problèmes en cas de gel des canalisations qui ont dues être remplacées plusieurs fois.
- d. Zone industrielle ? Les trottoirs ne sont jamais nettoyés. Monsieur Busson : concerne la Communauté de Communes

4) Culturel

- a. Horaires d'ouverture de la Médiathèque : Trois salariés à temps partiel et des bénévoles. Au départ, elle était gérée par une Association, mais pour la nouvelle Médiathèque, un budget très important est consacré aux salaires. Quelques augmentations de temps de travail ont été votées mais pas suffisant. Peut-être réfléchir à une nouvelle répartition des horaires ? par exemple, ouvrir plus tard le samedi après-midi voire le samedi matin. Enquête de satisfaction en cours.
- b. Contes pour adultes. **Madame Barrault** souhaite mettre en place des contes à la maison, culture de proximité, pour les enfants, mais également pour les adultes. Au moins de juin, venir avec une chaise et quelque chose à manger. Test avant l'été. Tarif accessible (paiement à la chaussette). 20 - 25 personnes environ. Date fixée bientôt. Sera diffusée aux membres du Comité.

5) Monsieur Busson

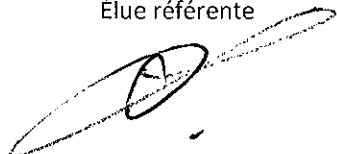
Frelons asiatiques : Délibération du Conseil Municipal : convention tripartite qui prévoit la prise en charge de 50 % du coût de l'enlèvement des nids par la Commune. Si on voit un nid : appeler la mairie, qui dispose d'un référent et d'un suppléant formés pour déterminer les modalités d'intervention et qui joindra le prestataire compétent pour intervenir.

- 6) **Questions diverses** : Liaisons douces entre Clisson et Saint Hilaire-de-Clisson : voir Monsieur Roeper Société SELA. Les travaux démarrent à Clisson. Mais le reste appartient à Saint Hilaire-de-Clisson.

Les questions suivantes seront abordées :

- Modes de déplacement, chemins piétons, pistes cyclables etc.
- Fêtes de quartiers. En septembre ?

Marie-Gabrielle Carré
Élue référente




Jean-Michel Busson
Adjoint délégué



